



AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LUNDI LE 13 DÉCEMBRE 2021**

**ADOPTION DU BUDGET 2022
ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2022-2023-2024**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, que le conseil municipal de la Ville de Bedford tiendra une séance extraordinaire lundi le **13 décembre 2021 à 19h**, au centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14 rue Philippe-Côté, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets ci-haut énumérés.

Des documents complémentaires relatifs au budget et au PTI adoptés seront également disponibles sur le site internet de la ville dans les 15 jours suivants la séance extraordinaire.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Signé à Bedford, ce 2 décembre 2021.

Richard Joyal
Directeur général et secrétaire-trésorier